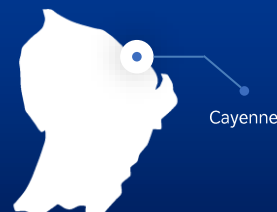


Isolation et Protection solaire



Pour la promotion d'une isolation de la toiture, des combles, des murs dans le **résidentiel** et le **tertiaire** sur le territoire de la Guyane à compter du 1^{er} mai 2025

	Isolation thermique des murs	Isolation thermique des combles ou toitures	Réduction des apports solaire par la toiture	Réduction des apports solaire par la façade
Client résidentiel (Neuf)	25€ / m ²	12€ / m ²	12€ / m ²	12€ / m ²
Client résidentiel modestes (Neuf)	25€ / m ²	14€ / m ²	12€ / m ²	12€ / m ²
Clients tertiaires (Neuf)	40€ / m ²	25€ / m ²	25€ / m ²	20€ / m ²

	Isolation thermique des murs	Isolation thermique des combles ou toitures	Réduction des apports solaire par la toiture	Réduction des apports solaire par la façade
Client résidentiel (Existant)	25€ / m ²	17€ / m ²	15€ / m ²	12€ / m ²
Client résidentiel modestes (Existant)	25€ / m ²	18€ / m ²	15€ / m ²	12€ / m ²
Clients tertiaires (Existant)	40€ / m ²	25€ / m ²	25€ / m ²	20€ / m ²

Ces primes sont valables sur tout le territoire de la Guyane et pourront se voir substituées dans quelques cas particuliers par des primes plus avantageuses sur les communes de l'Intérieur définies ci-après :

Primes économies d'énergies en Guyane pour les Communes de l'Intérieur accessibles par voie routière (1) :

	Isolation thermique des murs	Isolation thermique des combles ou toitures	Réduction des apports solaire par la toiture	Réduction des apports solaire par la façade
Client résidentiel (Neuf)	32,5€ / m ²	20€ / m ²	12€ / m ²	12€ / m ²
Client résidentiel modestes (Neuf)	32,5€ / m ²	20€ / m ²	12€ / m ²	12€ / m ²
Clients tertiaires (Neuf)	50€ / m ²	30€ / m ²	25€ / m ²	20€ / m ²

	Isolation thermique des murs	Isolation thermique des combles ou toitures	Réduction des apports solaire par la toiture	Réduction des apports solaire par la façade
Client résidentiel (Existant)	32,5€ / m ²	25€ / m ²	15€ / m ²	12€ / m ²
Client résidentiel modestes (Existant)	32,5€ / m ²	25€ / m ²	15€ / m ²	12€ / m ²
Clients tertiaires (Existant)	50€ / m ²	30€ / m ²	25€ / m ²	20€ / m ²

(1) : On entend par «Communes de l'Intérieur accessibles par voie routière», les communes suivantes : Saint-Georges, Régina (hors écart de Kaw).

Primes économies d'énergies en Guyane pour les Communes de l'Intérieur accessibles par voie fluviale et/ou aérienne (2) :

	Isolation thermique des murs	Isolation thermique des combles ou toitures	Réduction des apports solaire par la toiture	Réduction des apports solaire par la façade
Client résidentiel (Neuf)	47,5€ / m ²	28€ / m ²	12€ / m ²	12€ / m ²
Client résidentiel modestes (Neuf)	47,5€ / m ²	28€ / m ²	12€ / m ²	12€ / m ²
Clients tertiaires (Neuf)	70€ / m ²	40€ / m ²	25€ / m ²	20€ / m ²

	Isolation thermique des murs	Isolation thermique des combles ou toitures	Réduction des apports solaire par la toiture	Réduction des apports solaire par la façade
Client résidentiel (Existant)	47,5€ / m ²	35€ / m ²	15€ / m ²	12€ / m ²
Client résidentiel modestes (Existant)	47,5€ / m ²	35€ / m ²	15€ / m ²	12€ / m ²
Clients tertiaires (Existant)	70€ / m ²	40€ / m ²	25€ / m ²	20€ / m ²

(2) : On entend par «Communes de l'Intérieur accessibles par voie Fluviale et/ou Aérienne», les communes suivantes : Ecart de Kaw, Camopi, Ouanary, Saül, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula, Ecart de Providence. Les 5 écarts du Haut-Maroni sont dans le territoire de la commune de Maripasoula. Les 2 écarts d'Apagui et Monfina dépendent de Grand-Santi



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site [edf.gf](#)